

ECHIQUIER VALUE EURO I

JUIN 2024 (données au 30/06/2024)



Echiquier Value Euro est un OPC de sélection de titres ("stock-picking"). Il investit dans les valeurs de la zone euro « value », fortement sous-évaluées selon le gérant ou en situation de retournement.



371 M€ Actif net



1 242.01 € Valeur liquidative

Valeur liquidative publiée sur le site fundinfo.com

Horizon de placement conseillé



Gérants

Maxime Lefebvre, Romain Ruffenach

Caractéristiques

Sicav (compartiment) Type

Echiquie

Création de la Sicav 04/12/2012 Indéterminée Durée de vie Création du 05/04/2002 compartiment 30/03/2021 Date de lère VL Code ISIN FR0014001MI 4 Code Bloomberg **FCHVALLEP** Devise de cotation FUR

Affectation des résultats Capitalisation

Indice MSCI EMU NET RETURN EUR

Classification SFDR Article 8

L'indice du compartiment n'est pas aligné avec les caractéristiques ESG promues par le compartiment

Conditions financières

3% max. non acquis au Frais d'entrée compartiment

Frais de sortie Néant

1,00% TTC max. Frais de gestion

Commission de Non surperformance Swing pricing Non

100 000 EUR Min. de souscription

Frais au 31/03/2024

Frais de gestion et

autres frais 0.57% administratifs et

d'exploitation

Coûts de transaction 0,78% Frais de Non surperformance

Informations opérationnelles

Valorisation Ouotidienne Cut-off 14:30 Règlement]+2

Société Générale Valorisateur BNP Paribas SA Dépositaire Décimalisation Millièmes

Commentaire du gérant

Echiquier Value Euro I régresse de -6,19% sur le mois et de -1,68% depuis le début de l'année.

Les marchés européens terminent le mois en baisse, l'événement majeur de juin étant l'annonce par le président français Emmanuel Macron de la dissolution de l'Assemblée nationale et donc d'élections législatives anticipées. Cette décision a fortement perturbé les valeurs françaises dans un contexte où la trajectoire budgétaire et les projets de lois futurs deviennent incertains. Sur le plan économique, en zone Euro, les PMI flash du mois de juin ont montré une activité du secteur privé en fort ralentissement : PMI manufacturier à seulement 45,8, baisse du PMI des services à 52,6. Au cours du mois écoulé, notre sélection de petites valeurs françaises a été pénalisée par des flux vendeurs sur la classe d'actifs, les investisseurs tentant de réduire leurs positions avant le scrutin. Au niveau sectoriel, l'automobile subit un ralentissement des volumes, pénalisant en particulier nos positions en CONTINENTAL et AKWEL. D'une manière générale, nous restons confiants sur le profil du portefeuille dans un environnement macroéconomique qui se durcit : les sociétés détenues allient niveau de valorisation attractif, rentabilité décente et endettement faible.

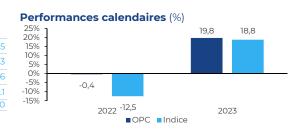
Evolution de l'OPC et de son indice depuis la création (base 100)



Indice: source Bloombera

Performances (%)

	OPC	Indice
1 mois	-6.2	-2.
YTD	-1.7	+8.
1 an annualisée	+7.8	+11.0
3 ans annualisée	+5.2	+6.
Depuis la création	+24.2	+26.0



Source: La Financière de l'Echiquier, Bloomberg
Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les rendements indiqués sont nets de frais de gestion mais bruts
d'impôts pour l'investisseur. Les performances du compartiment et celles de l'indice de référence sont calculées coupons nets réinvestis. Le calcul
tient compte de tous les frais et commissions. Les performances sont calculées en euros.

Autres indicateurs de risque (pas hebdomadaire)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Volatilité de l'OPC	10.6	13.6	-		- 13.3
Volatilité de l'indice	12.4	15.9	-		- 15.4
Ratio de Sharpe	0.8	0.4	-		- 0.6
Beta	0.7	0.8	-		- 0.8
Corrélation	0.8	0.9	-		- 0.9
Ratio d'information	-0.6	-0.2	-		0.1
Tracking error	7.0	7.7	-		- 7.5
Max. drawdown de l'OPC	-7.1	-21.0	-		21.0
Max. drawdown de l'indice	-10.4	-24.8	-		24.8
Recouvrement (en jours ouvrés)	_	74.0	_		- 74.0

Indicateur de risque



Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur : risque de crédit, garantie. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années. Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

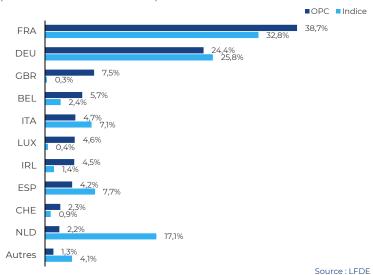
Profil de l'OPC

VE/CA 2024	0.9
PER 2024	10.5
Rendement	4.7%
Active share	89.7%

Poche trésorerie (en % de l'actif net)	7.3%
Nombre de lignes	47
Capitalisation moyenne (M€)	23 003
Capitalisation médiane (M€)	2 818
	Source : LEDE

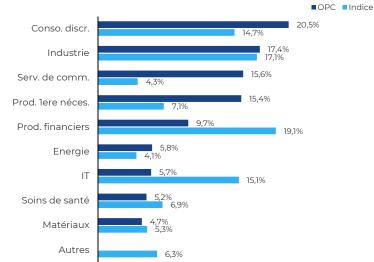
Répartition géographique

(en % de l'actif net hors trésorerie)



Répartition sectorielle (GICS)

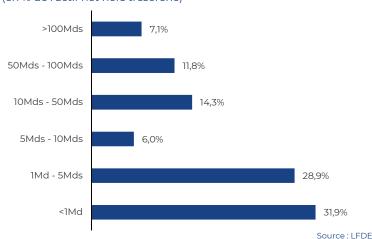
(en % de l'actif net hors trésorerie)



Source: Bloomberg

Répartition par taille de capitalisation (€)

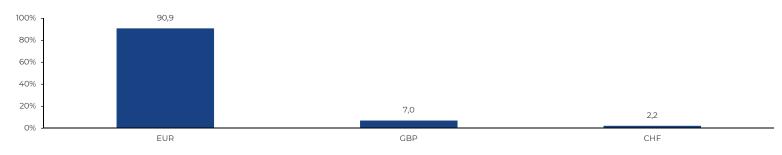
(en % de l'actif net hors trésorerie)



Principales positions

Valeurs	Pays	Secteurs	En % de l'actif net
TotalEnergies	FRA	Energie	4.5
BNP Paribas	FRA	Prod. fina	3.9
Banco Santander	ESP	Prod. fina	3.9
ITV	GBR	Serv. de c	3.5
RTL	LUX	Serv. de c	3.4
United Internet	DEU	Serv. de c	3.1
Continental	DEU	Conso. discr.	3.0
Jost Werke	DEU	Industrie	2.9
Proximus	BEL	Serv. de c	2.7
Vicat	FRA	Matériaux	2.7
Poids des 10	premières p	positions : 33.6 %	
			Source : LFDE

Répartition par devise



Source : LFDE

Analyse de performance (mensuelle)

Top 3 contributeurs				
Valeurs Performance Contribut				
Roche		+10.2	+0.1	
Origin Entreprises		+5.2	+0.1	
Kering		+6.7	+0.1	
Poids des 3 contributeurs : 4.2%				

Flop 3 contributeurs				
Valeurs		Performance	Contribution	
Continental		-15.0	-0.5	
BNP Paribas		-12.1	-0.5	
Banco Santander		-10.4	-0.4	
Poids des 3 contributeurs : 10.7%				

Source : LFDE

Données ESG

Données ESG					
Taux de couverture de l'analyse ESG*	OPC 95%			Univers 55%	
Notes moyennes pondérées	Е	S	G	ESG	
OPC	6.7	5.4	6.6	6.2	
Univers	6.1	5.3	6.4	6.0	

*Pourcentage de l'actif net couvert par une analyse ESG

ource : LFDE, MSCI ESG Research

La note de Gouvernance compte pour environ 60 % de la note ESG. Les taux de couverture de l'analyse ESG sont variables suivant les OPC et peuvent évoluer dans le temps.



Source: Carbon4 Finance

Méthodologies

Objectif extra-financier de l'OPC

L'objectif de nature extra-financière du compartiment, intègre la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Dans le cadre de la construction du portefeuille, l'équipe de gestion intègre de façon systématique une approche extra financière sans toutefois que cette dernière soit déterminante dans les décisions d'investissement. L'objectif extra-financier du compartiment est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR.

L'univers d'investissement de départ est composé par la combinaison des actifs représentés par les trois indices de marché constitutif de l'indice de référence du compartiment. Ce compartiment ISR intègre de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière. Cela a un impact sur la sélection des titres en portefeuille.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants

- Indicateurs environnementaux: politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.

 Indicateurs sociaux: attractivité de la marque employeur, fidélisation des employés, lutte contre la discrimination, protection des salariés, exposition des fournisseurs aux risques
- ociaux, relations avec la société civile
- · Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, contre-pouvoirs, respect des actionnaires minoritaires, éthique des affaires,

La note ESG est sur 10 et est attribuée à chaque émetteur. Le taux de notation ESG des émetteurs en portefeuille devra toujours être supérieur à 90 %.

Cette note ESG constitue un filtre d'exclusion ESG minimum permettant de s'assurer que les entreprises les plus risquées du point de vue ESG ne pourront être investies. Ce filtre a été ajouté à la gestion des OPC soumis à l'intégration ESG début 2021 dans le cadre du renforcement de notre démarche, suite à l'application de la Doctrine AMF 2020 03 sur l'application

Cette notation est déterminée par une méthodologie interne à la société de gestion et est composée de la facon suivante :

- Gouvernance : la note de Gouvernance représente environ 60 % de la note ESG globale. Il s'agit d'un parti pris historique de La Financière de l'Echiquier qui attache depuis sa création une importance particulière à ce suiet.
- Environnement et Social : les critères sociaux et environnementaux sont rassemblés en une note de Responsabilité. Le calcul de celle-ci tient compte du type de société concernée : pour les valeurs industrielles: les critères sociaux et environnementaux sont équipondérés au sein de la note de Responsabilité.

 • pour les valeurs de service : la note "Social" contribue à hauteur de 2/3 dans la note de "Responsabilité" tandis que la note "Environnement" représente 1/3 de la note de
- Responsabilité"

Les limites méthodologiques de l'approche ESG concernent principalement la fiabilité des données extra financières publiées par les émetteurs et le caractère subjectif de la notation mise en œuvre au sein de la société de gestion.

La notation ESG d'au moins 90 % des valeurs en portefeuille est effectuée par La Financière de l'Echiquier avec une attention particulière portée en interne à la gouvernance des entreprises et l'appui de MSCI ESG Research sur l'environnement et le social.

Les notes E et S sont issues d'une base de données MSCI ESG Research. La note G est une notation réalisée en interne. Une note ESG minimale de 4.0/10 est nécessaire pour intégrer les OPC gérés en intégration ESG. De plus, ces OPC s'engagent à ce que leur note ESG moyenne pondérée soit à tout moment, supérieure à celle de leur univers d'investissement. Les valeurs composant l'indice de référence n'ont pas pour critère de sélection des caractéristiques environnementales ou sociales. L'indice n'est pas adapté avec les caractéristiques sociales ou environnementales promues par l'OPC

Les données sur lesquelles se basent nos diverses exclusions (hors charbon thermique) proviennent de MSCI ESG Research et sont mises à jour mensuellement.

Pour plus d'information sur notre processus d'intégration ESG, notre Code de Transparence est disponible sur www.lfde.com/fr-ch/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin.

Glossaire

Ratio de Sharpe

Tracking error

Max. drawdown

Sensibilité

Lexique des indicateurs de risque

Volatilité Mesure de l'amplitude des variations du cours d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Elle est calculée sur une période donnée et permet ainsi d'apprécier la régularité des performances d'une action, d'un marché ou d'un fonds.

Indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris. Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel.

Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée »

Si le ratio est supérieur à 1: une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé ». Indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Bêta

Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son

indice.

Ratio d'information Indicateur synthétique de l'efficacité du couple rendement/risque. Un indicateur élevé signifie que le fonds dépasse régulièrement son indice de référence.

Indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une

performance moyenne éloignée de son indice de référence.

Recouvrement (en jours

ouvrés)

Délai de recouvrement, qui correspond au temps nécessaire au portefeuille pour revenir à son plus haut niveau (avant le « max drawdown »).

Variation de la valeur d'un actif lorsqu'une autre donnée varie dans le même temps. Par exemple, la sensibilité taux d'une obligation correspond à la variation de son prix engendrée par une hausse ou une baisse des taux d'intérêts d'un point de base (0,01%).

Lexique de l'analyse financière

VE/CA Ratio de valorisation d'entreprise : valeur de l'entreprise/CA (chiffre d'affaires)

Ratio de valorisation d'entreprise : Price Earning Ratio = capitalisation boursière/résultat net.

Consommation Par opposition à la consommation de base, elle représente l'ensemble des biens et services considérés comme non essentiels

Consommation de base

discrétionnaire

Services de

Par opposition à la consommation discrétionnaire, elle représente des biens et services considérés comme essentiels

Le « max drawdown » (perte successive maximale) mesure la plus forte baisse dans la valeur d'un portefeuille.

Ce secteur regroupe les gérants de réseaux de télécommunication et prestataires de services de communication et de transmission de données.

communication

Pays émergents On parle de pays émergent pour parler de pays dont la situation économique est en voie de développement. Cette croissance est calculée selon le PIB, les

nouvelles entreprises et infrastructures ainsi que le niveau et la qualité de vie des habitants.

Lexique de l'analyse crédit

Obligation « investment grade »

Matières premières

Une obligation est dite « investment grade », c'est-à-dire si sa notation financière par les agences de notation financière est supérieure à BB+.

Obligation « high yield »

Duration

Une obligation est dite « high yield », c'est-à-dire à haut rendement, si sa notation financière par les agences de notation financière est inférieure à BBB-.

Durée de vie moyenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le

risque est grand.

Yield to worst Rendement le plus mauvais que peut obtenir une obligation, sans que l'émetteur n'aille jusqu'au défaut de paiement.

Rendement (tous call exercés)

Rendement d'une obligation intégrant dans le calcul les dates de « call » éventuelles intégrés à l'obligation. Ces dates de « call » correspondent à des échéances intermédiaires qui donnent la possibilité de rembourser l'emprunt avant sa date de maturité finale

Ressource naturelle utilisée dans la production de produits semi-finis ou finis, ou comme source d'énergie

Score de controverse

Lexique de l'analyse extra-financière Taux de sélectivité Taux de sélectivité : pourcentage de l'univers de départ exclu pour des motifs ESG.

Univers de départ Univers d'investissement (« univers investissable ») répondant aux contraintes du prospectus Ce score de controverse allant de 0 à 10 (0 étant le moins bon score) nous est fourni par MSCI ESG Research. Nous souhaitons mesurer si les entreprises investies

dans nos OPC sont mieux-disantes que celles de leur indice de référence en termes de gestion et de survenance de controverses ESG sur des thèmes comme

l'environnement, les droits des consommateurs, les droits de l'homme, les droits du travail, la gestion des fournisseurs ainsi que la gouvernance.

Ensemble des données brutes (source Carbon 4 Finance) permettant de calculer les différents ratios liés à l'empreintes carbone du fonds : Données carbone

Ratio impact carbone : émissions de CO₂ économisée et émissions de CO₂ induites

Intensité carbone : Emissions carbones scope 1, 2 et 3 (le scope 1 représente les émissions directes, le 2 les émissions indirectes liées à l'énergie, le 3 toutes les

autres émissions indirectes)

Ratio impact carbone (CIR) Ratio émissions économisées sur émissions induites calculé par Carbon4 Finance qui correspond au rapport entre les émissions de GES évitées et les émissions de GES induites par une entreprises (en tonnes équivalent CO2), dit CIR. Plus le CIR est élevé, plus l'entreprise est pertinente au regard de la transition vers une

économie bas carbone. Cet indicateur nous permet d'estimer la pertinence de l'activité d'une entreprise par rapport aux enjeux de lutte contre le changement climatique. Pour une entreprise donnée, un CIR supérieur à 1 implique que l'activité permet d'éviter plus d'émissions de gaz à effet de serre qu'elle n'en induit.

Ratio intensité carbone (WACI)

Intensité carbone est la moyenne pondérée de nos OPC (en comparaison avec leur indice de référence) selon la méthodologie du WACI (Weighted Average Carbon Intensity) de Carbon4 Finance. La formule de calcul est donnée au niveau de l'encart méthodologie ESG

Pour plus d'information

La Sicay a été créée le 4 décembre 2012 pour une durée indéterminée. Le compartiment a été lancé le 30 mars 2021.

Ce document, à caractère commercial est avant tout un rapport mensuel sur la gestion et les risques du compartiment, par ailleurs, il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du compartiment.

Pour plus d'information sur les caractéristiques et les frais de ce compartiment, nous vous invitons à lire les documents réglementaires (prospectus disponible en anglais et en français et DIC dans les langues officielles de votre pays) disponible gratuitement sur notre site internet www.lfde.com.

Les investisseurs ou investisseurs potentiels sont informés qu'ils peuvent obtenir un résumé de leurs droits dans la langue officielle de leur pays ou en anglais sur la page Informations société internet gestion www.lfde.com directement de via lien https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Information relative au taux de précompte mobilier : pour les parts de distribution, taxation à 30 % des dividendes versés. Pour les parts de capitalisation des fonds investissant plus de 10 % de leur actif net en titres de créances, taxation à 30 % des revenus provenant directement ou indirectement du rendement des titres de créances

Les investisseurs ou investisseurs potentiels peuvent également déposer une réclamation selon la procédure prévue par la société de gestion. Ces informations sont disponibles dans la langue officielle du pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous : https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Enfin, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords de commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.